

Réf: Dossier N° 115882

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CELLULE INTERNATIONALE DE DEFENSE ET DE SECURITE » en abrégé « CI-DS »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE TERMINUS 81-82, Lot 134, Ilot 075

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/06/2022, et enregistrés au CEPICI le 07/06/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CELLULE INTERNATIONALE DE DEFENSE ET DE SECURITE » en abrégé « CI-DS »

Objet : Sécurité physique ; sécurité électrique ; sécurité incendie ; protection rapprochée ; surveillance de site ; brigade spécial d'intervention ; brigade de lutte contre l'incivisme ; sécurité diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE TERMINUS 81-82, Lot 134, Ilot 075

Dirigeant(s) : M DONGUI KOUAKOU SALIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05332 du 16/06/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26363/GTCA/RC/2022 du 16/06/2022

